



7

Commune de Roubia

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROUBIA

Séance du 27 février 2026

Présents : ESCAMEZ Nathalie, ESQUIROL Florie, LOPEZ Geneviève, MORIN Justine, PALAU Olivier, PORTANTE Robert,

Absent(s) excusé(s) : PRIERE Frédérique, Claude VENTUROSO

Absent représenté : IDJELLIDINE Karim a donné procuration à Mme LOPEZ, BRIECHLE Mathias a donné procuration à Mme ESCAMEZ

Secrétaire de séance : ESCAMEZ Nathalie

Lecture est donnée du compte rendu du Conseil Municipal du 15 janvier 2026 par **Mme le Maire**.

Mme le Maire demande l'autorisation aux conseillers municipaux de rajouter 2 points à l'ordre du jour du Conseil Municipal. Il s'agit de voter 2 délibérations relatives au transfert de l'eau et de l'assainissement par l'adoption du procès-verbal de mise à disposition des biens pour l'eau potable et pour l'assainissement.

VOTE : pour à l'unanimité

ORDRE DU JOUR :

1-Approbation du Compte financier unique budget principal M57

2-Approbation du Compte financier unique budget de l'eau et de l'assainissement M49 et clôture du compte

3-Révision du tableau des adjoints

4-Approbation du procès-verbal de mise à disposition des biens dans le cadre du transfert de la compétence eau potable à la CCRLCM

5- Approbation du procès-verbal de mise à disposition des biens dans le cadre du transfert de la compétence assainissement à la CCRLCM

-Motion solennelle pour le classement en état de catastrophe naturelle suite à la tempête Nils

-Motion contre le projet de loi de décentralisation pour le maintien de l'organisation des compétences sur les réseaux d'énergie et du numérique au sein du bloc communal pour l'efficacité des services publics

Questions diverses

1-Approbation du Compte financier unique budget principal M57

Mme le Maire présente le compte financier unique du budget principal M57, dont la vue d'ensemble ci-dessous.

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Prévision budgétaire totale	54 025.63	592 675.34	646 700.97
	Recettes réalisées	60 118.46	590 895.56	651 014.02
	Restes à réaliser	5603.65	0	5603.65
DEPENSES	Autorisation budgétaire totale	204 781.21	729 664.78	934 445.99
	Dépenses réalisées	139 994.32	610 937.43	750 931.75
	Restes à réaliser	70 416.89	0	70 416.89
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice	-79 875.86	-20 041.87	-99 917.73
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés	150 755.58	136989.44	287 745.02
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent/déficit	70 879.72	116 947.57	187827.29
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	-64 813.24	0	-64 813.24
Résultat cumulé	Excédent/déficit	6 066.48	116 947.57	123 014.05

Mme le Maire quitte la séance durant le vote du CFU, Mme ESCAMEZ fait procéder au vote.

VOTE : pour à l'unanimité

2-Approbation du Compte financier unique budget de l'eau et de l'assainissement M49 et clôture du compte

Mme le Maire présente le compte financier unique du budget de l'eau et de l'assainissement.

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice

		Investissement	Exploitation	Total cumulé
RECETTES	Prévision budgétaire totale	303 149.23	152 722.23	455 871.62
	Recettes réalisées	119 472.92	204 285.78	323 758.70
	Restes à réaliser	0	0	0
DEPENSES	Autorisation budgétaire totale	342 674.04	152 722.23	495 396.27
	Dépenses réalisées	50 609.49	147 348.83	197 958.32
	Restes à réaliser	0	0	0
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice	68 863.43	56 936.95	125 800.38
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés	39524.65	0	39 524.65
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent/déficit	108 388.08	56 936.95	165 325.03
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	0	0	0
Résultat cumulé	Excédent/déficit	108 388.08	56 936.95	165 325.03

Mme le Maire quitte la séance durant le vote du CFU, Mme ESCAMEZ fait procéder au vote.

VOTE : à l'unanimité

Mme le Maire indique qu'à la suite du vote du CFU budget de l'eau et de l'assainissement, il convient d'acter la clôture de ce budget annexe et d'affecter :

- le résultat de fonctionnement à la CCRLCM au compte 658 soit 56 936.95
- le résultat d'investissement à la CCRLCM au compte 1068 soit 108 388.08

VOTE : pour à l'unanimité

3-Révision du tableau des adjoints

Mme le Maire expose que suite à la démission de la 2^e adjointe Mme Teixeira, il est nécessaire de procéder à une modification de l'ordre du tableau municipal des adjoints, Mme Escamez, 3^e adjointe, devient 2^e adjointe.

Mme le Maire propose que ce changement et que le Conseil municipal passe de 2 à 3 adjoints, au vu de la proximité des prochaines échéances n'ait aucun effet sur le montant des indemnités de la 2^e adjointe, sachant que le 1^{er} adjoint ne perçoit plus d'indemnités.

VOTE : pour à l'unanimité

4-Approbation du procès-verbal de mise à disposition des biens dans le cadre du transfert de la compétence eau potable à la CCRLCM

Mme le Maire expose que lors de son dernier Conseil communautaire du 25/02/2026, a été approuvé le procès-verbal de mise à disposition des biens en matière d'eau potable de notre commune. Il s'agit du forage des rochers, du réservoir, du surpresseur, des canalisations d'adduction entre le forage et le réservoir, de la canalisation de distribution en aval du réservoir.

Il est demandé aux élus :

- d'approuver le transfert de l'actif et du passif entre la commune et la CCRLCM
- d'approuver le contenu du procès-verbal de mise à disposition des biens et équipements affectés à l'exercice de la compétence eau entre la commune de Roubia et la CCRLCM
- d'autoriser Mme le Maire à engager toute démarche et signer tout acte administratif nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

VOTE : pour à l'unanimité

5- Approbation du procès-verbal de mise à disposition des biens dans le cadre du transfert de la compétence assainissement à la CCRLCM

Mme le Maire expose que lors de son dernier Conseil communautaire du 25/02/2026, a été approuvé le procès-verbal de mise à disposition des biens en matière d'assainissement de notre commune. Il s'agit de la station d'épuration, des postes de refoulement, des canalisations.

- d'approuver le transfert de l'actif et du passif entre la commune et la CCRLCM
- d'approuver le contenu du procès-verbal de mise à disposition des biens et équipements affectés à l'exercice de la compétence assainissement entre la commune de Roubia et la CCRLCM
- d'autoriser Mme le Maire à engager toute démarche et signer tout acte administratif nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

VOTE : pour à l'unanimité

6-Délibération Approbation du projet de renouvellement du bail commercial

L'acte notarié rédigé par Maître Marie-Françoise JANY, notaire associé à Narbonne, concernant un bail commercial entre la Commune de Roubia (bailleur) représentée par le maire Gérard BOUSSIEUX, et Monsieur Freddi OEHLER-LAFRANCESCHINA (preneur), employé domicilié à Névian.

Il a été demandé à la SCP Louis Marty route d'Oupia d'Olonzac de rédiger un renouvellement du bail commercial

Entre la commune de Roubia et Mr Freddi OEHLER-LAFRANCESCHINA jusqu'au 28/02/2035.

Motion solennelle pour le classement en état de catastrophe naturelle suite à la tempête Nils
VOTE

Mme le Maire fait lecture de la motion demandant :

- le réexamen de la situation du territoire de la CCRLCM au titre de l'état de catastrophe naturelle
- l'engagement d'un plan structurant et pluriannuel d'enfouissement et de sécurisation des réseaux

électriques et de télécommunication, afin de prévenir la répétition de telles vulnérabilités.
VOTE

Motion contre le projet de loi de décentralisation pour le maintien de l'organisation des compétences sur les réseaux d'énergie et du numérique au sein du bloc communal pour l'efficacité des services publics

Mme le Maire fait lecture de la motion indiquant qu'il convient de ne pas désorganiser et de conforter la structuration autour des grands syndicats intercommunaux de taille départementale comme le Syaden et de renforcer les grands services publics en réseaux qui misent les zones urbaines et rurales dans un but à la fois de solidarité et d'efficacité, plutôt que de prendre le risque de créer de nouvelles fractures territoriales.

VOTE : pour à l'unanimité

7-Délibération budget eau assainissement affectation résultat 2025 et clôture du budget

Mme le Maire présente le compte financier unique du budget de l'eau et de l'assainissement.

Mme le Maire indique qu'à la suite du vote du CFU budget de l'eau et de l'assainissement, il convient d'acter la clôture de ce budget annexe d'autoriser le comptable public à procéder à l'intégration des comptes de ce budget dans le budget principal et d'affecter :

-le résultat de fonctionnement à la R002 de l'exercice 2025 soit 56 936.95

-le résultat d'investissement à la R001 de l'exercice 2025 soit 108 388.08

Questions diverses

Le Conseil municipal, l'ordre du jour étant épuisé, est clôturé à 20 h.

Le Maire

G. LOPEZ

La secrétaire de séance

Nathalie ESCAMEZ

